



Dieulouard, le 2 septembre 2020

Chères adhérentes, chers adhérents,

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, voici les consignes qui sont en vigueur pour la reprise des activités.

**Activité Randonnée, pratiquants encadrés :**  
**Plan de reprise FFRandonnée en date du 15 juillet 2020.**

- Port du masque : Conseillé avant et après la sortie. Fortement déconseillé pendant l'activité, appliquer la distanciation physique.
- Distanciation physique : 4m<sup>2</sup>/pers.
  - ❖ À adapter à la vitesse de progression :
    - 2 mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h,
    - 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6 km/h,
    - 1,5 mètre en latéral
  - ❖ À adapter à la fréquentation de l'espace de pratique : mettre temporairement le masque si nécessaire.
- Chaque participant doit être muni d'un flacon de gel hydroalcoolique. Son utilisation est obligatoire pour une désinfection des mains régulières.
- Chaque participant devra respecter les gestes barrières : respecter une distance minimum d'un mètre avec les autres, y compris durant les pauses, saluer sans serrer la main et sans embrassade.
- Avant la randonnée, et comme nous l'avons toujours fait, le club Rando à Gogo MPTT vous demande de confirmer votre présence par retour de mail. Il est **obligatoire** de s'inscrire sur la liste de présence tenue par la présidente et validée sur place par l'animateur. En effet, lorsqu'un nouveau cas de Covid est déclaré, il est essentiel de circonscrire au plus vite la propagation du virus en identifiant toutes les personnes ayant pu être en contact avec le porteur du virus.
  - Si fièvre ou autres symptômes Covid-19, Restez chez vous.
  - Prévenir immédiatement la présidente si des signes apparaissent dans la quinzaine suivant une sortie de groupe.
- La FFRandonnée préconise à chaque adhérent de se munir lors des randonnées d'un kit sanitaire personnel composé de : 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, petit morceau de savon, 1 sac poubelle.
- Utilisation de son matériel personnel. Echange de matériel entre participants non autorisé.
- La pratique peut s'effectuer sans limitation du nombre de personnes mais en respectant strictement la distanciation entre pratiquants et en divisant, dans la mesure du possible, les groupes importants en plusieurs sous-groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux.
- Les conseils pratiques donnés par les encadrants ne donneront lieu à aucun contact physique. Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant.
- Concernant le co-voiturage : Il peut se faire avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières. En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation.

- Le partage de repas, les pots et festivités restent pour le moment à éviter. Les pique-niques lors des randonnées à la journée devront se faire en respectant la distanciation.
- Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains avant d'intervenir auprès de la victime, sauf en cas d'extrême urgence nécessitant une intervention immédiate.

**Protocole sanitaire FFRandonnée en cas de contamination :**

En cas de signes de maladie (fièvre, toux) dans la quinzaine suivant une sortie encadrée, le pratiquant doit prévenir immédiatement le club (président) qui en informera rapidement les autres participants. La personne malade devra consulter et se faire tester. Chacun devra s'isoler en tant que cas contact et ne revenir aux sorties du club qu'en cas de négativité du test du premier cas ou après la période d'incubation de 14 jours pour éviter d'autres contaminations. Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.

➤ *En cas de non-respect des consignes de reprise liées la situation sanitaire actuelle, le conseil d'administration sera habilité à prendre des mesures répressives.*

Vous remerciant de votre compréhension et de bien vouloir agir dans l'intérêt de tous,

Cordialement,

Les membres du Conseil d'Administration  
Rando à Gogo MPTT



Rando à Gogo MPTT, 14 rue de la Chavée, 54380 DIEULOUARD

[www.randoagogomaispastroptot.org](http://www.randoagogomaispastroptot.org)

Tel. 03 55 68 36 76

[contact@randoagogomaispastroptot.org](mailto:contact@randoagogomaispastroptot.org)